

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information a pour objet d'aider les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs à comprendre le rôle des technologies de l'information dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Le document vise aussi à aider à planifier et à mettre en oeuvre l'intégration des technologies de l'information.

Le sommaire du document

Le document contient les chapitres suivants :

- **Transition à l'âge de l'information**, dans lequel on situe les technologies de l'information dans un cadre contextuel en examinant l'influence de la technologie sur l'évolution de la culture humaine, de l'éducation, des affaires et du travail.
- **Utilisation des technologies de l'information**, qui présente la vision d'une utilisation, d'une gestion et d'une compréhension intégrées des technologies de l'information pour enrichir l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et décrit différentes catégories de technologies de l'information.
- **Développement des compétences fondamentales reliées aux technologies de l'information**, qui dresse une liste des résultats d'apprentissage visés par les élèves aux différents stades de leur apprentissage.
- **Classes enrichies par les technologies de l'information**, où l'on décrit les caractéristiques des classes enrichies par une interaction productive avec les technologies de l'information.
- **Intégration et application des technologies de l'information**, qui traite de divers aspects de l'intégration et de l'application des technologies de l'information à l'élaboration des programmes d'études et à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation.
- **Appui aux divisions scolaires**, où l'on explique le soutien offert aux écoles et aux divisions et districts scolaires relativement au présent document.

En outre, le document contient des annexes, un lexique et une bibliographie :

- **Annexe A : Continuum des résultats d'apprentissage basés sur les technologies de l'information**, qui propose un cadre pour l'intégration des technologies de l'information à toutes les matières, au primaire, dans les années intermédiaires et au secondaire. Ce continuum comporte trois stades d'apprentissage : exploration, acquisition des aptitudes et application et extension.
- **Annexe B : Projets illustrant l'intégration des technologies de l'information**, où l'on décrit quatre projets qui peuvent servir de modèles pour l'intégration des technologies de l'information comme compétence de base.
- **Annexe C : Formulaire d'évaluation des ressources didactiques électroniques**, offre un formulaire que vous pouvez adapter pour votre usage personnel pour l'évaluation et la sélection de matériel didactique multimédia, de vidéocassettes et de sites Web.
- Le **Lexique** définit quelques termes et sigles rattachés aux technologies de l'information.
- La **Bibliographie** cite les documents qui ont servi à la rédaction du présent document.